
L'Afrique de l'Est, une géopolitique pétrolière à haut risque

Benjamin Augé

Novembre 2012



**Programme
Afrique subsaharienne**

L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales.

Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901).

Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l'échelle internationale.

Avec son antenne de Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme un des rares *think tanks* français à se positionner au cœur même du débat européen.

*Les opinions exprimées dans ce texte
n'engagent que la responsabilité de l'auteur.*

ISBN : 978-2-36567-093-7
© Ifri – 2012 – Tous droits réservés

Ifri
27, rue de la Procession
75740 Paris Cedex 15 – FRANCE
Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00
Fax : +33 (0)1 40 61 60 60
Email : accueil@ifri.org

Ifri-Bruxelles
Rue Marie-Thérèse, 21
1000 – Bruxelles – BELGIQUE
Tél. : +32 (0)2 238 51 10
Fax : +32 (0)2 238 51 15
Email : info.bruxelles@ifri.org

Site Internet : ifri.org

Résumé

La production pétrolière en Afrique subsaharienne a été depuis les années 1950 concentrée dans les États côtiers du golfe de Guinée¹. La quasi-totalité de la production africaine (hors Maghreb) vient toujours de cette région spécifique à l'exception de producteurs récents comme le Soudan du Sud (depuis 1999), le Tchad (depuis 2003), la Mauritanie (depuis 2006) et le Niger (depuis 2011). Cependant, le débit de ces nouveaux producteurs ne dépasse pas 650 000 b/j, à comparer aux quelque 5 millions de b/j venant du golfe de Guinée.

C'est dans ce contexte que les découvertes pétrolières ougandaises, à partir de 2006, ont modifié en profondeur la géopolitique des hydrocarbures du continent africain. L'exploration s'est depuis lors étendue au-delà des frontières ougandaises : l'Éthiopie, le Kenya, la Tanzanie et le Mozambique (ces deux derniers ont depuis 2010 mis à jour de grandes quantités de gaz) sont ainsi devenus des États où les compagnies juniors sont peu à peu rejointes par les majors internationales. Les systèmes pétroliers d'Afrique de l'Est sont désormais pris au sérieux et de nouvelles provinces riches en ressources ne sont pas à exclure.

Après des décennies d'échecs, l'Ouganda a enfin intéressé, dans les années 1990, des compagnies pétrolières sérieuses, capables de travailler et de financer leurs recherches aux abords du lac Albert. Cependant, une gestion trop « présidentielle » du secteur, mettant de côté les parlementaires et les populations, a grippé le système. La suspicion entre les députés de la majorité et l'exécutif a conduit à ralentir le processus d'exploration et à repousser de deux ans l'arrivée des majors Total (France) et CNOOC (Chine). Or, la mise en développement des réserves ougandaises (entre 1 et 2,5 milliards de barils) nécessite des investissements colossaux que seul ce type de société peut réaliser. Le projet pétrolier en Ouganda est complexe. Le brut étant très lourd, il a besoin d'un traitement particulier pour être transporté, mais c'est avant tout l'enclavement géographique qui représente un véritable défi. L'Ouganda va devoir se mettre d'accord avec le Kenya pour l'exporter. Dans leur stratégie, les majors devront aussi prendre en compte le Soudan du Sud et peut-être l'Éthiopie pour le gaz, afin de créer un système intégré d'oléoducs est-africains. Cela va requérir des trésors de diplomatie alors que, dans le même temps, le rôle de l'Ouganda dans la région

¹ Nigeria, Angola, République du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Cameroun puis plus récemment Côte d'Ivoire et Ghana.

et au sein de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) risque de peu à peu se rééquilibrer par rapport à celui du Kenya.

La double souveraineté sur le lac Albert, où la totalité du pétrole ougandais est localisée, oblige également Kampala à travailler avec son voisin congolais. Ce dernier n'a sélectionné ses compagnies qu'en juin 2010 (aucune exploration significative visible sur la zone fin 2012). De plus, le choix fait par le président Joseph Kabila est pour le moins incertain : les sociétés Caprikat et Foxwhelp n'ont ni les compétences, ni les moyens financiers pour mener à bien les travaux. L'Ouganda, qui a acquis une avance considérable en matière d'exploration, profitera donc du pétrole congolais car ce dernier n'aura pas d'autre choix que de transiter par son territoire. Cet intérêt commun bien compris par les deux présidents a déjà permis un dialogue accru et la signature d'accords bilatéraux à Ngurdoto et Dar Es Salaam. Le pétrole a été clairement un motif de rapprochement entre les deux pays mais il reste beaucoup à faire.

Sommaire

INTRODUCTION	4
OU EN EST L'EXPLORATION DU LAC ALBERT ?	6
QUI SONT LES ACTEURS PETROLIERS?	6
L'INSTRUMENTALISATION POLITIQUE DU DEBAT PETROLIER	8
LE COTE CONGOLAIS DU LAC ALBERT	11
LE LAC ALBERT, BASSIN PARTAGE ENTRE LA RDC ET L'OUGANDA	14
QUE FAIRE DU PETROLE OUGANDAIS?	16
LE ROLE CENTRAL D'ESSAR DANS LE RAFFINAGE REGIONAL	17
LES PROJETS D'OLEODUCS REGIONAUX.	19
EXPLORATION DANS LES AUTRES PAYS D'AFRIQUE DE L'EST (KENYA, ÉTHIOPIE, SOUDAN DU SUD, TANZANIE, MOZAMBIQUE).	22
POTENTIELS DU KENYA ET DE L'ÉTHIOPIE	22
SOUDAN DU SUD.....	23
TANZANIE/MOZAMBIQUE	24
CONCLUSION	26

Introduction

Autrefois, hors de portée des radars des sociétés pétrolières, l'Afrique de l'Est est devenue en l'espace de cinq ans l'une des zones du continent où les investissements sont les plus soutenus. Deux raisons à cela : d'abord, les sociétés Heritage et Tullow Oil ont mis à jour depuis 2006 en Ouganda entre 1 et 2,5 milliards de barils de réserve (soit l'équivalent des réserves de la République du Congo). Ensuite, le niveau des cours du brut oscille entre 80 et 120 dollars depuis 2008 et pousse les sociétés à davantage de prises de risques. La demande pétrolière mondiale toujours plus forte (Chine, Inde) permet d'affirmer que les investissements pétroliers qui s'engagent actuellement se développeront sur le long terme. Les efforts d'exploration ne devraient donc pas être affectés par quelques déconvenues techniques telles que des forages secs. Cette zone allant du Soudan du Sud jusqu'au Mozambique devrait en principe rester une zone d'attraction majeure des pétroliers pour plusieurs dizaines d'années.

Pour un pays sans histoire pétrolière, cette nouvelle industrie est déstabilisante. La gestion de ce secteur, aujourd'hui stratégique – et bientôt dominant – implique une réorganisation de l'économie. La formation accélérée de centaines de fonctionnaires qualifiés, la pédagogie nécessaire auprès des populations proches des zones pétrolières ainsi que des représentants du peuple sont autant de défis que l'Ouganda peine à surmonter. Et ce, d'autant plus que le président Yoweri Museveni, arrivé au pouvoir en 1986, tente de faire du pétrole son domaine réservé. La représentation nationale issue des législatives de 2011 est rétive à cette velléité présidentielle. Les résistances se font jour y compris au sein du camp présidentiel, les députés du *National Resistance Movement* n'acceptant pas que les « anciens » du parti s'approprient cette ressource. Cette confrontation complique le rôle de certaines sociétés comme Total et CNOOC, longtemps prises en otage par un combat politique entre le président et les parlementaires de tous bords.

Cette note se propose d'abord d'établir un état des lieux de l'exploration pétrolière dans cette immense région. Le point de départ se doit évidemment d'être l'Ouganda, avec la description des projets des sociétés qui développeront le bassin du graben Albertine dans les dix prochaines années. La gestion et la gouvernance des différents organes de l'État en charge du secteur seront également mises en lumière. Nous nous attarderons aussi sur la part d'instrumentalisation de la ressource pétrolière par les divers acteurs politiques (présidence, gouvernement, parlement). Dans cette partie, il sera par ailleurs question de l'avancée des recherches sur la partie congolaise du lac Albert et de l'interprétation à donner aux choix

particuliers de Kinshasa dans le secteur pétrolier. La deuxième partie sera consacrée à la géopolitique régionale du pétrole avec les différents projets de raffinerie ainsi que d'exportation par le Kenya. Le rôle clé du Soudan du Sud (indépendant depuis juillet 2011) et du Soudan dans cette stratégie régionale pétrolière sera également mis en lumière. Enfin, le dernier point sera consacré aux découvertes et explorations futures au Kenya, en Éthiopie, en Tanzanie et au Mozambique. Cette mise en perspective régionale permettra de bien comprendre l'importance de cette future province pétrolière et gazière à l'échelle continentale et mondiale.

Cette note a été rendue possible grâce à plus d'une centaine d'entretiens avec des cadres de compagnies pétrolières, hauts fonctionnaires, conseillers dans les ministères et les présidences des différents pays africains étudiés entre 2008 et 2012. La plupart de nos interlocuteurs ayant accepté de parler en échange d'un total anonymat, ils ne seront pas cités.

Où en est l'exploration du Lac Albert ?

Qui sont les acteurs pétroliers ?

L'exploration pétrolière en Ouganda a été assez timide depuis le début du XXe siècle. Les premiers travaux dans le pays, réalisés par le groupe sud-africain African European Investment Company², datent de 1938. Ils sont très vite abandonnés après un forage décevant (Waki-1 près de Butiaba à l'ouest du pays). La deuxième Guerre mondiale achève le projet, plus aucune société ne s'intéresse au pays pendant une quarantaine d'années³. Une succession d'échecs et d'occasions manquées va ensuite mettre en retard l'Ouganda dans la mise en valeur de ses ressources. Des négociations sont menées avec le groupe anglo-néerlandais Shell en 1988, mais elles n'aboutissent pas, par manque de données disponibles. En 1991, la société belge Petrofina effectue une première étude sismique, mais elle doit se retirer d'Ouganda dès 1992 suite aux troubles au Zaïre (émeutes, pillages), pays où elle a signé le même type de contrat. Nouvel échec après la signature, en février 1995, d'un contrat avec la société Uganda General Works and Engineering Co Ltd (UGWEC) formée avec des fonds américains et ougandais (État).

À la suite de cette dernière déconvenue, le ministère des ressources naturelles ne va plus attendre longtemps avant qu'une autre société, cette fois-ci bien plus sérieuse, ne s'intéresse au potentiel du pays. La canadienne Heritage Oil⁴ signe le 15 décembre

² Reuben Kashambuzi, *The Story of Petroleum exploration in Uganda (1984-2008)*, 2010.

³ Non seulement les sociétés internationales sont mobilisées par le Maghreb et par le golfe de Guinée mais en outre les régimes d'après indépendance ne leur inspirent pas confiance : Milton Oboté d'abord mais surtout Idi Amin. Ce dernier, qui dirigea le pays entre 1971 et 1979, entraîna une décennie « morte » en termes d'investissements.

⁴ Heritage est une petite société pétrolière canadienne qui s'est fait une spécialité de travailler dans les zones difficiles comme le Kurdistan irakien ou le Pakistan. Elle a été créée en 2006 par un ex-mercenaire britannique, Tony Buckingham. Ce dernier a été actif au sein de la société de sécurité privée sud-africaine Executive Outcomes qui a travaillé pour le gouvernement sud-africain sous l'apartheid, pour les forces spéciales angolaises durant la guerre civile contre l'opposant Jonas Savimbi, et également en Sierra Leone pour sécuriser les mines de diamants. Executive Outcomes a aussi aidé des sociétés privées, comme en Angola, où la compagnie pétrolière Range avait des problèmes pour travailler dans la zone de Soyo que l'Unita de Savimbi contrôlait. Executive Outcomes a été dissoute en 1998.

1997 avec le ministre des ressources naturelles Gerald Sendaula un contrat d'exploration d'un bloc de 4 800 km² sur les rives sud du lac Albert (actuel bloc 3⁵). Elle sera très vite rejointe par les Australiens de Hardman Resources en 1999 et les Sud-Africains d'Energy Africa qui s'arrogent les autres blocs disponibles de cette zone : le 1 et le 2. Les Anglo-Irlandais de Tullow Oil rachètent Energy Africa en 2004 et Hardman Resources en 2006. Les juniors Heritage Oil et Tullow Oil, qui sont désormais les seules actives dans la région, vont forer une quarantaine de puits entre 2006 et 2009 et mettre ainsi à jour près d'un milliard de barils (équivalent des réserves actuelles du Tchad) grâce à une demi-douzaine de champs. Du fait de l'importance de ces gisements et de la plus-value substantielle réalisée, Heritage décide en 2009 de céder ses participations sur les blocs 1 (50 %) et 3A (50 %) et de quitter le pays. Elle accepte l'offre de 1,45 milliard de dollars de la major italienne ENI. Cependant, du fait de son statut de partenaire d'Heritage, Tullow dispose d'un droit de premier refus. En d'autres termes, elle est prioritaire en cas de cession. Après de multiples attermolements politiques, c'est finalement Tullow qui remporte, suite à un accord de la présidence ougandaise le 26 juillet 2010, les parts d'Heritage pour une somme identique à celle proposée par ENI.

Cependant, l'accord du 26 juillet 2010 du président ougandais sur les trois blocs du lac Albert⁶ ne fut qu'une première étape. Dans leurs discussions avec la présidence pour obtenir l'agrément sur le rachat des actifs d'Heritage, les responsables de Tullow expliquent bien qu'aucune situation de monopole ne pourrait prévaloir car un processus de recherche de partenariats a été initié dès la fin 2009. La quasi-totalité des plus importantes majors ont participé à cet appel à manifestation d'intérêt (Exxon, Chevron, etc.), preuve que l'Ouganda est devenu en très peu de temps, un pays pétrolier crucial.

C'est finalement la major française Total et la société étatique chinoise CNOOC qui sont retenues courant 2010 par Tullow. Les deux entrantes s'engagent chacune à acheter 33 % des trois blocs pour 1,45 milliard de dollars. Ce qui porte la transaction globale à 2,9 milliards de dollars. Afin d'éviter tout problème d'organisation, chaque société opérera l'un des trois permis pétroliers. La présence du patron de la CNOOC, Fu Chengyu, aux côtés du directeur Afrique de Tullow, Tim O'Hanlon, lors d'un entretien avec le président Yoweri Museveni le 25 janvier 2010, démontre que le processus de sélection a été très rapide. Selon des responsables de Tullow que nous avons interrogés, la cohérence de cet attelage tient au fait que les deux majors ont de grandes capacités financières, mais aussi qu'elles se complètent techniquement. Total a de l'expérience sur les projets d'ampleur où les contraintes sont légion : enclavement, qualité du brut (en l'occurrence en Ouganda très lourd), discussions obligatoires

⁵ Voir carte : <http://www.tulloil.com/index.asp?pageid=282>.

⁶ Les rives du lac Édouard sont opérées par Dominion. De même, il y avait des explorations au nord du lac Albert dans la région de *West Nile* jusqu'au début 2012 menées par Tower Resources. Cependant, cet article ne s'y attardera pas car les forages y ont été décevants. Les enjeux y sont actuellement nuls.

avec plusieurs gouvernements. Quant à CNOOC, elle a l'avantage, *via* ses différentes filiales, de maîtriser le savoir-faire pour la construction d'oléoducs, des usines de traitement et raffineries, ce qui s'avérera rapidement nécessaire.

Si l'État ougandais signe un accord de principe le 29 mars 2011 sur la transaction entre Tullow et Total/CNOOC, le processus va pourtant s'enliser.

L'instrumentalisation politique du débat pétrolier

Deux éléments majeurs vont complexifier l'arrivée des majors en Ouganda. Il s'agit d'abord du problème de la taxation des plus-values. Le gouvernement, par l'intermédiaire du ministère de l'Énergie et celui des Finances, impose que Tullow s'acquitte de 472 millions de dollars au titre des plus-values effectuées par la compagnie dans la vente de ses actifs à Total et CNOOC. L'accord du 29 mars 2011 est en principe la résolution (tout au moins partielle) de ce problème : Tullow qui conteste cette taxe s'est, à l'époque, engagé à payer 1/3 de la somme. Pour les quelque 300 millions restants, un processus d'arbitrage à Kampala a été accepté par les deux parties⁷. Interrogés par nos soins, les pétroliers et certains fonctionnaires ougandais, expliquent que l'obligation de payer cette taxe est mentionnée dans certains contrats pétroliers uniquement. Il n'y a donc aucune automaticité. Seul le code minier ougandais fait référence à ce genre de taxe sur les plus-values mais cela se limite aux matières premières solides, c'est-à-dire uniquement au cadre de la cession de titres miniers, et non pétroliers. L'arbitrage sur ce sujet devrait probablement durer de longs mois, voire plusieurs années. Cependant, bien d'autres complications viennent s'ajouter à l'entrée de Total et de CNOOC en 2011. Après un nouvel été de négociations serrées – mais semble-t-il fructueuses – avec l'État sur plusieurs points du contrat, comme l'ajout d'une clause de stabilité dont le but est de geler certaines parties du contrat⁸, une signature définitive aurait dû avoir lieu le 15 septembre 2011. C'était sans compter sur le parlement ougandais, qui s'est alors emparé du sujet pétrolier et a fait « capoter » cette signature. En effet, l'attorney general du gouvernement Peter Nyombi n'a pas accepté, lors des débats parlementaires d'août et septembre 2011, de transmettre aux élus les contrats pétroliers avec leurs clauses confidentielles. Quelque 166 députés du parti présidentiel, le National Resistance Movement (NRM), ainsi que la quasi-totalité de l'opposition, mécontents, ont

⁷ Un autre arbitrage sur le même problème est en cours à Londres. Celui-ci se concentre sur la vente des parts d'Heritage à Tullow. Tullow demande à Heritage le remboursement des sommes qu'elle a dû s'acquitter au gouvernement ougandais lors de cette vente.

⁸ Cela sécurise les compagnies, qui doivent savoir combien elles gagneront sur le long terme afin de lancer des investissements très lourds qui les engagent généralement pour plusieurs dizaines d'années.

alors imposé à la présidente de l'Assemblée Rebecca Kadaga un débat sur le sujet pétrolier. Ce dernier, qui a eu lieu les 10 et 11 octobre 2011, a conduit à la formation d'une commission d'enquête sur la présomption de corruption de trois ministres par des sociétés pétrolières⁹ ainsi qu'à l'adoption de dix résolutions en direction du gouvernement. L'une d'elle stipule que le gouvernement doit présenter le projet de nouvelle loi pétrolière devant l'Assemblée dans un délai de 30 jours. Le texte précise également que le parlement s'opposera à l'entrée de Total et CNOOC tant que le nouveau code qui régit le secteur n'aura pas été adopté par l'Assemblée. En d'autres termes, les parlementaires bloquent le processus et souhaitent reprendre la main.

Ces actions du Parlement sont loin d'être anecdotiques car, jusqu'à maintenant, le sujet pétrolier n'était géré que par quelques personnes proches de la présidence. Le Parlement, y compris le comité sur les ressources naturelles, était mis de côté. Le principal acteur du secteur est le Secrétaire général (permanent secretary) du ministère de l'Énergie, Fred Kaliisa Kabagambe. Ce dernier travaille depuis plus de 30 ans à ce ministère et a bien davantage de poids sur le sujet pétrolier que les ministres eux-mêmes. Kabagambe mène lui-même les plus importantes négociations. Il a un accès direct au chef de l'État, les rendez-vous privés pour discuter du secteur sont très fréquents. Museveni n'a d'ailleurs pas nommé de ministre du Pétrole dans son gouvernement de mai 2011. C'est à nouveau un ministère de l'Énergie qui a autorité sur les secteurs de l'électricité et de la recherche minière et pétrolière. La nouvelle ministre de l'Énergie, Irene Muloni, est d'ailleurs spécialiste des questions d'électricité ; elle a été présidente de la société nationale de distribution (Uganda Electricity Transmission Company Ltd) au début des années 2000. Elle n'a aucune compétence dans le pétrole et a de plus très peu de relais politique à l'Assemblée, où elle ne siège que depuis 2011. Le secrétaire d'État à l'énergie, Simon D'Ujanga,

⁹ Les ministres visés sont le Premier ministre et ex-ministre de la sécurité Adama Mbabazi (Secrétaire général du NRM et principal financier des campagnes de Museveni), haï par de nombreux parlementaires, Sam Kutesa (ministre des Affaires étrangères, confirmé à ce poste lors du remaniement d'août 2012) et Hilary Onok (ex-ministre de l'Énergie et actuel ministre de l'Intérieur). Cette commission a pour but principal d'affaiblir le gouvernement et de remettre le parlement au centre de la discussion sur le pétrole. Elle vise des « caciques » du régime que les jeunes parlementaires (70 % de nouveaux députés au sein du dernier parlement) ne craignent pas de mettre en cause. Cette commission est également une façon pour eux de faire passer un message au président Yoweri Museveni, dont l'autorité est en question, y compris au sein de son propre parti. Il n'y a plus de crime de « lèse majesté » lorsque l'on s'en prend au président, qui n'est plus l'homme providentiel des années 1980/90. La plupart des documents utilisés pour accuser les ministres viennent d'ailleurs de certains collègues ministres, ainsi que de fonctionnaires du ministère de l'Énergie. Certains anciens responsables politiques ayant eu à répondre à la justice dès leur mise à l'écart du pouvoir ont également été très actifs pour produire des documents, comme l'ancien vice-président Gilbert Bukenya (ce dernier a d'ailleurs été déclaré innocent en décembre 2011). Le rôle de la Chine, des États-Unis et parfois de l'Italie dans cette affaire, sur lequel on voit régulièrement des articles de presse en Ouganda, semble tout à fait exagéré voire inexistant. Ce mouvement parlementaire est bien davantage la revanche d'une nouvelle génération sur les caciques du parti, avec l'aide de certains d'entre eux, tombés en disgrâce.

était déjà à ce poste lors de la précédente mandature. Ingénieur électricien de formation, il est très peu politisé. Il n'est d'ailleurs plus député depuis février 2011, le président l'ayant convaincu de ne pas se présenter en échange de son maintien en poste.

Mené désormais par une petite dizaine de parlementaires dont les principaux sont Théodore Ssekikubo (NRM), également président du Forum on Oil and Gas¹⁰, Gérald Karuhanga (Indépendant) et Abdu Katuntu du Forum for Democratic Change (FDC), le débat pétrolier est désormais « piégé ». Nos conversations avec ces députés démontrent qu'ils ont une vision très partielle et biaisée du secteur pétrolier. Leur intransigeance teintée de nationalisme pourrait poser de lourds problèmes au gouvernement et, par ricochet, aux investisseurs pétroliers. Ils s'opposent par exemple au versement par Total et CNOOC des 2,9 milliards de dollars dus à Heritage au motif que cette somme devrait revenir intégralement à l'État. Lorsque le Permanent Secretary du ministère tente de répondre à leurs questions, la suspicion est telle entre les législateurs et l'exécutif que les députés ne croient pas du tout les informations délivrées.

Les méthodes de négociation de Tullow avec le gouvernement depuis le rachat des parts d'Heritage ne sont pas étrangères à ces blocages. L'ancien député de la majorité Elly Karuhanga, que Tullow a placé à la tête de sa filiale ougandaise, n'a pas été efficace. Tullow est une société qui a grandi trop vite. En 2007, elle a mis à jour un des plus gros champs d'Afrique de l'Ouest (un milliard de barils) – Jubilee, au Ghana. Au même moment, elle découvrait en Ouganda un autre milliard de barils. De ce fait, la société irlandaise a changé de dimension, tout en gardant quasiment le même fonctionnement et les mêmes cadres dirigeants. Tullow atteindra un millier de salariés en 2012, alors qu'elle n'en comptait que 250 en 2006. Des erreurs ont été commises, et l'arrivée de majors semblait effectivement indispensable, du fait de leur expérience des grands projets.

La résolution du problème de l'entrée des majors est dans le camp du Président, qui doit maintenant déminer toute suspicion. Yoweri Museveni reçoit d'ailleurs très fréquemment les députés frondeurs pour leur expliquer le processus. Un dénouement heureux pour les majors française et chinoise est finalement intervenu en février 2012 avec l'accord de Kampala donné à Tullow pour la vente des 2/3 de ses actifs. Seulement, le temps perdu entre la sélection des sociétés par Tullow et cet accord, presque deux ans, a fait perdre beaucoup de temps au projet pétrolier ougandais. Il a pu aussi refroidir nombre de pétroliers voulant investir dans le pays, et ce, même si aucun permis n'a été attribué depuis 2007.

¹⁰ Organisation qui n'est pas prévue par les statuts mais qui s'est avérée très influente dans le débat pétrolier. Bien davantage que la commission chargée des ressources naturelles.

Le côté congolais du lac Albert

Avant d'évoquer le projet de développement du pétrole ougandais, il paraît souhaitable de lier les explorations ougandaises à celles du côté congolais du lac Albert. Contrairement à l'Ouganda qui n'a jamais produit de pétrole, la RDC produit de très faibles quantités de brut depuis 1976. Quelque 25 000 b/j sont extraits dans la province du Bas-Congo, à proximité de l'embouchure du fleuve Congo. Ces champs onshore/offshore sont actuellement opérés par la société franco-britannique Perenco. Hormis cette zone, de nombreux autres bassins sédimentaires restent sous-explorés : la Cuvette centrale (partagée avec la République du Congo) ou les autres lacs partagés au sud du lac Albert : Édouard, Kivu, Tanganyika. Le potentiel pétrolier du pays demeure donc méconnu mais très prometteur. De multiples problèmes restent à surmonter pour les compagnies pétrolières : la difficulté d'accès aux blocs pétroliers (densité de la forêt équatoriale, absence d'infrastructures routières et de ponts permettant de franchir les bras du fleuve Congo), l'insécurité et l'instabilité politique. L'une des raisons de la sous-exploration réside également dans le fait que la plupart des hauts fonctionnaires et hommes politiques congolais gardent l'idée, tenace, que le pays a des ressources minières mais pas pétrolières. Cet état d'esprit focalisé sur les mines a notamment conduit le président Mobutu dans les années 1970 à céder (ou tout au moins à ne pas définir intentionnellement) de très importantes zones maritimes à l'Angola dans la zone de l'embouchure du fleuve Congo proche de l'enclave de Cabinda. C'est précisément de ces eaux que la moitié de la production pétrolière angolaise provient actuellement.

Trois blocs ont donc été découpés au début des années 2000 par les services du ministère des hydrocarbures sur le pourtour et au sud du lac Albert¹¹. L'exploration du lac côté Congo n'a historiquement jamais vraiment été poussée. Quelques travaux ont été effectués par les sociétés américaines Chevron et Conoco dans les années 1970 avant une nouvelle tentative de Petrozaïre dans les années 1980 grâce à des fonds de la Banque mondiale, sans grand succès. En juillet 1991, la société belge Petrofina est l'une des premières à signer un accord d'exploration en bonne et due forme avec le Zaïre de Mobutu sur les lacs Albert et Édouard. L'accord faisait suite à celui signé en mars 1991 avec l'Ouganda, où Petrofina s'engageait à dépenser quelque 60 millions de dollars. Cependant, comme dans le cas de l'Ouganda, dès 1992, Petrofina met un terme à son exploration des deux côtés du lac du fait des pillages et des émeutes au Zaïre. À l'arrivée au pouvoir de Laurent Désiré Kabila en 1997, hors quelques sondages et travaux de surface (sismiques menées par Petrofina), il y a très peu de données géologiques sur lesquelles les sociétés pétrolières peuvent se baser pour s'engager dans de lourds investissements.

11 Voir carte <http://www.tullowoil.com/index.asp?pageid=282>.

En juin 2002, en pleine crise avec les voisins ougandais et rwandais¹², la compagnie canadienne Heritage Oil signe un accord de recherche sur un bloc géant (31 000 km²) à l'extrême est du Congo. Ce bloc, d'une superficie équivalente à celle de la Belgique, s'étend le long de la frontière entre l'Ouganda et la RDC depuis la ville de Rutshuru, au sud du lac Édouard, jusqu'à Mahagi, à la pointe nord du Lac Albert. Afin de convaincre les cadres congolais de signer un contrat de partage de production (qui permet plus de visibilité qu'un simple contrat de recherche), Heritage les invite durant l'automne 2002 à se rendre compte de l'avancée de leur exploration en Ouganda¹³. Cependant, la société canadienne n'obtiendra jamais ce qu'elle souhaite. Et elle ne sera pas la seule dans cette situation. Les quatre ministres en charge des hydrocarbures depuis février 2006¹⁴ ont en effet attribué les mêmes blocs à trois consortiums composés de sociétés différentes.

Le 21 juillet 2006, soit trois semaines avant l'élection présidentielle, Heritage et Tullow parviennent à signer avec le vice-ministre de l'Énergie Nicolas Badingaka un contrat de partage de production sur les blocs 1 et 2 (lac Albert). Seulement, sans décret présidentiel, le contrat ne vaut rien car la société ne peut pas commencer les travaux. Le 15 janvier 2008, un nouveau consortium mené par les Sud-Africains de Divine Inspiration (société créée en 2007), soutenu par le nouveau ministre des Hydrocarbures Lambert Mende Omalanga, signe un contrat pour les mêmes permis que Tullow et Heritage. Ce consortium n'a pas davantage de chance que Tullow. C'est finalement le 22 juin 2010 que le Journal officiel donne le nom des sociétés qui obtiennent le décret présidentiel. Il s'agit de Caprikat et Foxwhelp, soutenues par un nouveau ministre des

¹² La deuxième guerre du Congo qui oppose Kinshasa avec ses alliés angolais, zimbabwéens, tchadiens et namibiens aux Ougandais et Rwandais s'est officiellement terminée le 30 juin 2003 avec la formation d'un gouvernement d'union nationale.

¹³ *Africa Energy Intelligence*, n°443, 10 juin 2002.

¹⁴ Salomon Banamuhere Baliene et son vice-ministre Nicolas Badingaka pendant la période de transition puis, après l'élection de Joseph Kabila en 2006 : Lambert Mende Omalanga, René Isekemanga et enfin Celestin Mbuyu Kabango. Nous pouvons rajouter à cette liste le dernier ministre arrivé après les élections de 2011. Atama Crispin, nommé le 28 avril 2012, a fait la totalité de sa carrière à l'Agence nationale de renseignement (ANR) du Congo. Avant de prendre son poste de ministre, il était chargé de la sécurité auprès du gouverneur de la province Orientale.

Hydrocarbures, Celestin Mbuyu Kabango¹⁵. Cette décision est cependant bien davantage le résultat du lobbying de certains conseillers à la présidence que du ministère. Même le Collège des hydrocarbures, chargé de conseiller le président sur les dossiers pétroliers, n'a pas été consulté. On suspecte le principal conseiller du chef de l'État, Augustin Katumba Mwanke¹⁶ et son principal allié en affaires, Dan Gertler¹⁷, d'être derrière le montage de ces deux sociétés, enregistrées aux îles Vierges britanniques.

Malgré l'importance stratégique de ces permis, le dossier a été politisé dès le départ. Ce dernier contrat va seulement permettre à certaines personnes gravitant autour de Joseph Kabila de réaliser une confortable plus-value. En effet, ces deux sociétés ne pourront

¹⁵ Nommé le 19 février 2010 comme ministre des Hydrocarbures, Célestin Mbuyu Kabango, est natif de la région du Katanga comme le président Joseph Kabila (du côté de son père), dont il est un proche. Il a notamment été président de la puissante communauté des Katangais installés à Kinshasa pendant plusieurs années. Mbuyu connaît bien les arcanes de l'administration, ayant gravi tous les échelons jusqu'au poste de Secrétaire général à l'économie nationale dans les années 1990 (l'un des plus hauts grades de la fonction publique). Il a également exercé les fonctions d'administrateur de la société nationale minière, la Gécamines. Avant d'être nommé ministre de l'Intérieur en octobre 2008, poste qu'il occupait avant d'être ministre des Hydrocarbures, il occupait la fonction de vice-ministre du Budget depuis 2007. Passer de l'Intérieur aux hydrocarbures peut apparaître comme une rétrogradation dans la hiérarchie gouvernementale, cependant cette nomination doit être comprise comme une récompense financière et économique. Le ministre des Hydrocarbures rencontre en permanence des investisseurs et négocie avec eux. La conclusion d'accords peut être un moyen d'enrichissement rapide. Mbuyu est diplômé en chimie.

¹⁶ Augustin Katumba Mwanke (né en 1963) a été nommé dans le premier gouvernement de Joseph Kabila dès le mois d'avril 2001 comme ministre à la Présidence. Cela lui permettait d'avoir prise sur tous les dossiers. Il a été ensuite, à partir de 2004, ambassadeur itinérant pour le président puis son directeur de cabinet adjoint. Lorsqu'il était gouverneur du Katanga dans les années 1990, il a été mandaté par Laurent Désiré Kabila pour former le jeune Joseph aux affaires (principalement dans les mines). Joseph séjournait en effet très souvent à Lubumbashi après la chute de Mobutu en 1997. Katumba connaissait très bien les affaires personnelles et d'argent de Laurent Désiré car les mines du Katanga ont financé le régime ainsi que les armées de l'Alliance (Zimbabwe, Angola, Namibie, Tchad). Joseph l'a donc tout de suite considéré comme son « père » en affaires. Ingénieur mécanique de formation, Katumba a longtemps travaillé dans une banque d'investissement en Afrique du Sud. Il est réputé très proche des Angolais, des Zimbabwéens et bien sûr des Sud-Africains. S'il n'a rapidement plus aucune fonction officielle auprès de Joseph Kabila, il est resté député du Katanga ainsi que le principal conseiller occulte du président jusqu'à sa mort dans un accident d'avion le 28 février 2012.

¹⁷ Dan Gertler est le petit-fils de Moshe Schnitzer, le président de l'Israel Diamond Institute, et neveu de Shmuel Schnitzer, ancien président de l'Israel Diamond Exchange. Il dirige une société d'achat de diamants appelée Dan Gertler International (DGI). Gertler a fourni à la fin des années 1990 de l'armement au régime de Laurent Désiré Kabila en échange d'un quasi monopole signé en 2000 sur l'exportation de diamants par l'intermédiaire de sa société, International Diamond Industries (IDI). Après la mort de Laurent Désiré Kabila le 16 janvier 2001, le marché sera rompu en 2002 mais Gertler continue à jouir d'une relation très privilégiée avec Joseph Kabila, il est notamment l'un des très rares occidentaux à avoir été invités au mariage du président congolais le 16 juin 2006. Dès le mois d'octobre 2003, il obtient avec sa société Emaxon Finance International le marché d'exportation de la majorité de la production congolaise nationale de la MIBA (la Minière de Bakwanga, active dans le diamant). Avec la maison mère d'Emaxon, International Group (DGI) fondée en 1996, Gertler et ses associés comme Chaim Liebovitz contrôlent de nombreux sites de production de diamants ainsi que les circuits de vente.

pas développer seules ces blocs, elles n'en ont pas les capacités techniques et financières. Caprikat et Foxwhelp cherchent donc depuis 18 mois des partenaires : les Italiens d'ENI ont été contactés, tout comme Total et bien d'autres. Elles espèrent céder, contre une confortable somme d'argent, une grande partie de ces permis sans y avoir réalisé de travaux significatifs. Seule une demande d'autorisation pour le passage du matériel d'exploration par le sol ougandais a été déposée en novembre 2011 par l'ambassade congolaise à Kampala auprès du ministère de l'Énergie.

En définitive, alors que l'Ouganda a déjà mis au jour plus d'un milliard de barils de réserve, du fait d'une gouvernance médiocre et politisée du secteur, aucune exploration n'a encore été réalisée sur les blocs congolais 1 et 2. Quant au bloc 3, au sud du lac Albert, il a été confié par un décret présidentiel de juin 2010, au groupe sud-africain Sacoil. Ce dernier a obtenu le 27 décembre 2011 le feu vert du président congolais pour le transfert de 60 % du permis à Total. Des acquisitions sismiques devraient avoir lieu en 2012 dans une zone très difficile où la protection de l'environnement est cruciale (parc des Virunga).

Le lac Albert, bassin partagé entre la RDC et l'Ouganda

La RDC et l'Ouganda ont chacun une part de souveraineté sur le lac Albert. Si les problèmes frontaliers sur le lac ont eu tendance à diminuer depuis 2007, rien n'est pour autant réglé. Le meurtre sur le lac Albert d'un ingénieur travaillant pour Heritage par l'armée congolaise en août 2007 a conduit les présidents Joseph Kabila et Yoweri Museveni à se rapprocher officiellement lors d'accords bilatéraux dépassant largement le cadre du pétrole : Ngurdoto en septembre 2007 et Dar Es Salaam en mai 2008. Cependant, les deux États ne sont toujours pas d'accord sur la définition de la frontière coloniale. Selon un traité de 1915 signé entre les Britanniques et les Belges, c'est le lit de la rivière Semliki, source du lac Albert (Sud), qui est la frontière entre les deux États. Or le lit de la Semliki s'est déplacé de plusieurs centaines de mètres vers l'ouest, ce qui défavorise le Congo.

Les accords de Ngurdoto et Dar Es Salaam ont initié la mise en place des commissions techniques pour s'accorder sur les frontières du lac. Deux réunions se sont tenues en 2007 à Bunia (Ituri) et Entebbe (Ouganda) et une dernière à Kinshasa en juin 2008. Comme ces discussions n'ont pas permis une résolution pérenne de la question de la frontière et des moyens d'exploiter les gisements communs, les ministres des Hydrocarbures congolais Lambert Mende Omalanga et son homologue ougandais chargé de l'Énergie Daudi Migereko se sont mis d'accord sur une interdiction pour les sociétés de s'approcher à moins de quatre kilomètres de la frontière

maritime¹⁸. La plupart des champs ougandais sont à terre, seuls deux gisements sont en grande partie sous le lac : Kingfisher, assez loin de la frontière, et celui de Ngassa, bien plus proche de la ligne de démarcation litigieuse. Dans un premier temps, ce flou juridique sur le tracé ne devrait pas handicaper Tullow, Total et CNOOC pour développer les réserves ougandaises.

¹⁸ Les deux ministres amendent également le 28 janvier 2008 un accord signé en 1990 sur la gestion des gisements transfrontaliers. Selon Mende, qui s'exprimait à l'Assemblée nationale le 13 juin 2008 sur les hydrocarbures, « un gisement même localisé totalement dans un des deux pays mais difficile d'accès à partir de celui-ci pouvait être considéré comme commun. Aujourd'hui, seuls les gisements transfrontaliers sont reconnus communs et feront l'objet d'une procédure spécifique d'unitisation impliquant des opérateurs désignés par chacun des deux Gouvernements ». Texte lu par le ministre et publié dans le quotidien congolais *La Prospérité*, le 16 juin 2008. Disponible à l'adresse : http://africatime.com/rdc/nouvelle.asp?no_nouvelle=407340&no_categorie=

Que faire du pétrole ougandais ?

À la fin 2012, on compte déjà plus de quatre-vingts forages effectués dans la partie ougandaise de la zone du lac Albert et de ses alentours : Tullow a cinq foreuses en permanence sur le terrain. En dehors du milliard de barils déjà découverts, les pétroliers et le ministère ougandais de l'Énergie tablent sur de futures découvertes au moins équivalentes. On parle donc volontiers de 2,5 milliards de barils de réserves récupérables sachant qu'à peine quelques pourcents de la surface des trois périmètres ont été formellement « testés » par des forages. Le plateau de la production, moment où le débit reste de manière stable à son plus haut, devrait atteindre 250 000 b/j. Le profil pétrolier de l'Ouganda ressemblera donc beaucoup à celui de la République du Congo, qui possède 1,9 milliard de barils et produit 300 000 b/j. La différence majeure étant que le Congo compte seulement trois millions d'habitants alors que l'Ouganda en rassemble dix fois plus. Les priorités en termes d'utilisation des revenus seront donc probablement différentes.

Si des tests de débits vont être effectués à partir de 2012¹⁹, la production quotidienne ne devrait pas commencer avant 2016-2017. Contrairement au Ghana où la production a pu commencer trois ans après les découvertes grâce à des défis techniques mineurs (offshore), les pétroliers ougandais sont bien davantage dans un processus de long terme. La géologie des découvertes est caractérisée par une multitude de champs, petits ou moyens (tels que Jobi-Rii sur le bloc 1, Mputa, Kasamene et Waraga sur le bloc 2 et Kingfisher sur le 3), éparpillés sur une centaine de kilomètres entre le nord du lac Albert (région du Nil-Occidental) et le sud du lac. De plus, le pétrole est très lourd et visqueux : il sera donc très compliqué de le transporter. Enfin, la zone du lac Albert est totalement enclavée, à près de 1 500 km des côtes les plus proches au Kenya.

En ce qui concerne l'utilisation du brut, deux logiques opposées s'affrontent : celle des pétroliers et celle de l'État ougandais (plus particulièrement du président Yoweri Museveni). Les compagnies pétrolières souhaitent vendre sur le marché international la plus grande partie du brut du lac Albert alors que la logique ougandaise vise à construire localement une raffinerie de grande dimension. Cette dernière permettrait d'approvisionner en produits raffinés l'Afrique de l'Est, soit le Soudan du Sud, le Kenya, la Tanzanie, l'est de la RDC, le Burundi et le Rwanda. Actuellement, les compagnies pétrolières actives en Ouganda semblent s'accorder

¹⁹ La production de ces tests devrait être vendue aux opérateurs de centrales électriques thermiques comme Jacobsen.

pour approvisionner – et financer en partie – une raffinerie capable au minimum de répondre à la demande ougandaise, estimée à 14 000 b/j en 2010. Certains pétroliers rencontrés font référence à une raffinerie capable de transformer un volume de 60 000 b/j, afin de répondre à certains besoins régionaux mais surtout pour répondre à la hausse de la demande en Ouganda dans les prochaines décennies. Pour transformer ce pétrole lourd, une centrale de l'ordre de 20 000 b/j devrait coûter entre 800 millions et 1,5 milliard de dollars selon les sociétés contractées²⁰.

Le rôle central d'Essar dans le raffinage régional.

La compagnie indienne Essar, qui possède depuis 2009 50 % de la raffinerie de Mombasa (Kenya), s'est déjà déclarée intéressée par le développement d'une raffinerie en Ouganda. Dès le 8 septembre 2010, l'État ougandais a créé une coentreprise avec Essar à la suite d'une visite le 5 septembre 2010 du ministre kényan des Affaires étrangères, Moses Wetangula, et du PDG d'Essar, Prashant Ruia, au président ougandais²¹. Dans le même temps, le PDG de la Kenya Petroleum Refineries Ltd (KPRL, détenue à parts égales par l'État kényan et Essar Energy Overseas), Raj Varma, a lancé une étude de faisabilité pour la transformation du brut ougandais dans la raffinerie de Mombasa²². Essar se doit d'être très réactif sur ce sujet car en s'emparant de 50 % de la raffinerie de Mombasa, elle s'est engagée auprès de l'État kényan à investir 450 millions de dollars pour faire passer la structure de 1,4 à 4 millions de tonnes (soit 83 000 b/j). Elle doit contrôler le marché ougandais afin de ne pas subir de concurrence d'un autre investisseur qui inonderait le Kenya et les autres pays de la région avec des produits raffinés en Ouganda, beaucoup moins chers que ceux raffinés à Mombasa à partir de brut acheté sur le marché international (le Kenya ne produit pas de pétrole). En décembre 2011, LK Gupta, le directeur général d'Essar Oil s'est donc à nouveau déclaré prêt à investir dans la construction et la gestion d'une raffinerie ougandaise entre 5 et 7,5 millions de tonnes par an (soit entre 100 000 et 150 000 b/j)²³.

Le gouvernement ougandais a déjà délimité un terrain dans le district d'Hoïma (carrefour pétrolier à l'est du pays) destiné à la construction de cette raffinerie. Il ne reste plus qu'à prendre la décision sur la taille du projet. Pour ce faire, le ministère de l'Énergie dispose depuis octobre 2010 d'une étude du cabinet suisse Foster Wheeler. Ce document reflète très largement le point de vue de l'État, son commanditaire. Il défend la construction d'une raffinerie à Hoïma,

²⁰ Les Chinois de la CNPC ont construit deux raffineries en 2011 au Tchad et au Niger qui ont été facturées quelque 900 millions \$ à Niamey et un peu plus de 600 millions à N'Djamena.

²¹ *Africa Energy Intelligence*, n 635, 15 septembre 2010.

²² *La lettre de l'océan indien*, n°1299, 18 décembre 2010.

²³ Selon le quotidien économique indien *The Financial Express*, 10 décembre.

plutôt qu'un pipeline de 1 500 km destiné à exporter le futur pétrole brut *via* le Kenya, comme le souhaitent les compagnies pétrolières. Le rapport de Foster Wheeler estime à un milliard de dollars le coût d'une raffinerie d'une capacité de transformation de 150 000 b/j, et un montant atteignant les 2 milliards de dollars si cette capacité est portée à 350 000 b/j. Foster Wheeler évalue à 1,7 milliard de dollars le coût d'un oléoduc, option qui engendrerait de surcroît la nécessité d'installer plusieurs stations le long du tuyau afin de retirer la paraffine contenue dans le pétrole brut, qui se solidifie à température ambiante²⁴.

Foster Wheeler sous-estime considérablement le coût d'une raffinerie de dimension régionale. Le coût d'un édifice produisant 150 000 b/j serait bien supérieur à 2 milliards de dollars (probablement entre 3 et 5 milliards de dollars). Cependant, si les Indiens sont d'accord pour financer la grande partie de cette usine, la question ne se pose pas dans les mêmes termes, car il n'y aura plus de problème de financement. Mais si Essar accepte de payer cet édifice, l'Ouganda ne pourra pas totalement contrôler les prix à la pompe. De même, le gouvernement assisterait aux négociations sur les prix de vente du brut entre les sociétés pétrolières et Essar mais ne pourrait pas diriger les débats, à moins qu'il n'acquière une part significative de la raffinerie. Par ailleurs, la stratégie consistant à construire une raffinerie d'ampleur régionale à Hoïma va forcément avoir un impact sur celle de Mombasa. Le marché régional ne dépasse pas les 150 000 b/j, et est principalement dominé par la demande kényane : 80 000 b/j. Il n'y aura donc pas la place pour deux structures de grande taille en Ouganda et au Kenya. Or, l'extension de Mombasa est un investissement capital pour le gouvernement du Premier ministre Raila Odinga, en particulier à la veille de l'élection présidentielle prévue début 2013.

Pour en revenir à l'Ouganda, le projet d'une raffinerie régionale qui utiliserait plus de la moitié de la production ougandaise, soit 150 000 sur les 250 000 espérés, est cependant très risqué pour plusieurs raisons. D'abord, la pénurie actuelle de financement ne plaide pas pour des structures coûteuses, en particulier en Afrique. Deuxièmement, les produits raffinés qui arrivent directement au port de Mombasa en provenance du golfe Persique, puis ainsi réacheminés dans la sous-région, resteront beaucoup plus rentables que ceux provenant d'une structure de 150 000 b/j en Ouganda. En effet, la qualité du brut des pays du Golfe, beaucoup plus léger et moins soufré qu'en Ouganda, permet des coûts de transformation très faibles. De plus, la taille des structures en Arabie Saoudite, Rabigh (330 000 b/j) ou Al Jubail en construction (400 000 b/j) permet un coût par baril transformé bien inférieur à celui d'une usine de l'ordre 100 000 b/j. Si Essar veut contrôler le marché, il ne le fera pas à tout prix. La construction d'une usine de 20 000 b/j apparaît donc comme la solution la plus rationnelle, qui permettrait à l'Ouganda de ne plus dépendre des importations kényanes. Ces dernières transitent actuellement par un oléoduc entre Mombasa et Eldoret,

²⁴ Détails du rapport dans *La lettre de l'Océan indien*, n°1297, 20 novembre 2010.

puis des camions acheminent les produits pétroliers vers Jinja (cuve de stockage nationale) et Kampala pour les stations services privées.

Les projets d'oléoducs régionaux.

Selon la taille de la raffinerie en Ouganda, une partie plus ou moins importante de la production locale devra être exportée. On peut d'ores et déjà envisager une capacité comprise entre 100 et 200 000 b/j. Il faudra rajouter à ce volume celui venant de la partie congolaise du lac Albert, à l'horizon 2020/2025. En effet, la RDC n'aura aucun autre moyen d'exporter son brut à partir de l'Ituri. Le volume congolais ne peut être quantifié actuellement, du fait de la méconnaissance de la géologie dans le pays. Cependant, les pétroliers ont à l'esprit qu'il faudra prévoir un peu plus grand.

Un autre acteur régional doit être pris en compte dans l'équation pétrolière : le Soudan du Sud. Ce dernier, indépendant depuis le 9 juillet 2011, produisait jusqu'en février 2012 quelque 350 000 b/j envoyés directement dans les oléoducs vers Port-Soudan au Soudan voisin. Or, les relations entre les deux entités soudanaises ont historiquement toujours été très conflictuelles (deux guerres civiles dont la dernière s'est terminée en 2005) et l'indépendance est loin d'avoir réglé tous les problèmes. Un différend sur la vente par Khartoum de brut sud-soudanais a entraîné la baisse puis l'arrêt complet de la production au sud en février 2012. Des négociations ont lieu depuis lors. L'un des principaux points de friction est lié aux redevances que Djouba doit payer à Khartoum pour l'utilisation des infrastructures d'exportation. Les négociations lancées à ce sujet dès le mois d'août 2010 à Addis-Abeba n'ont rien donné. Les positions sont radicalement opposées, les sudistes ont proposé pendant deux ans moins d'un dollar par baril transporté lorsque Khartoum en demandait environ 32 ! Seulement, la crise économique à Khartoum et l'arrêt des revenus pour Djouba ainsi que la pression internationale (ONU, Union africaine et principalement Meles Zenawi jusqu'à son décès à l'été 2012, ainsi que les États-Unis) ont contribué à faire fléchir les positions aboutissant à des avancées en août 2012 où le chiffre de 9 dollars par barils a fait l'objet d'un premier accord de principe. Les négociations ont repris fin septembre à Addis-Abeba entre Salva Kiir et Omar el Béchir sur la question du prix de transit que Djouba a à payer ainsi que sur les frontières litigieuses entre les deux pays qui coupent plusieurs blocs pétroliers.

S'il n'était pas envisageable pour les pétroliers de construire un nouvel oléoduc allant des champs sud-soudanais vers les côtes kényanes au lendemain de l'indépendance, cette hypothèse semble désormais envisagée. Le PDG de la société Total, Christophe de Margerie, s'est même exprimé en ce sens lors du 20^e Congrès pétrolier mondial de Doha début décembre 2011. Il s'est dit favorable à la construction par son groupe d'un oléoduc allant du Soudan du

Sud au Kenya²⁵. Total, qui est l'opérateur du gigantesque bloc B proche de Djouba, et qui contrôle 33 % des blocs ougandais, voit son intérêt à l'interconnexion de ces deux projets. Un « tuyau » allant des zones de production soudanaise (au nord du Soudan du Sud) rejoindrait un tuyau ougandais (venant du lac Albert) sur le territoire kenyan. Ce tuyau rejoindrait ensuite l'un des deux ports kenyans : Lamu ou Mombasa (ce dernier est largement privilégié car déjà doté de grandes infrastructures).

Il reste encore beaucoup d'inconnues sur ces projets mais la décision finale devra être prise dès 2012-2013 si les pétroliers veulent éviter des exportations par camion sur des centaines de kilomètres. En effet, la construction d'un oléoduc reliant l'Ouganda aux côtes kenyanes nécessiterait entre 18 et 24 mois de travaux. Si l'on considère que la production commencera en 2016 au mieux, il faudra débiter les travaux en 2014 au plus tard. Un premier oléoduc allant de Mombasa à Eldoret (nord-ouest du Kenya) existe déjà pour l'importation de produits pétroliers vers l'Ouganda²⁶. S'il est techniquement faisable de renverser le sens d'utilisation de l'ouvrage existant (*dual carriage*), la capacité de ce dernier ne permettra pas le transport des productions ougandaises et sud-soudanaises. Il faudra donc très certainement construire un tout nouveau réseau avec une capacité plus importante.

Des discussions entre les différents gouvernements de la région ont déjà eu lieu à un haut niveau pour un projet commun. L'ex-PDG de la SNAM (filiale d'ENI pour l'importation de gaz liquéfié), Giuseppe Ciccarelli, a même organisé le 19 octobre 2010 une présentation sur un réseau d'oléoducs devant l'ancien ministre congolais des Hydrocarbures, Célestin Mbuyu Kabango, le ministre ougandais de l'Énergie de l'époque, Hillary Onek et l'ambassadeur kenyan à Kampala, Geoffrey Okanga. Le vice-président ougandais, Gilbert Bukonya, et le ministre des Affaires étrangères, Sam Kutesa,

²⁵ Cette position, défendue également par Shell début janvier 2012 peut aussi être analysée comme une stratégie pour aider les négociateurs sud-soudanais. En effet, la position de Djouba dans les pourparlers avec le Nord à Addis Abeba est renforcée si des majors comme Total et Shell proposent d'aider au financement et à la construction d'oléoducs allant du sud du pays vers le Kenya. Cette pression va peut-être s'avérer utile pour faire revenir Khartoum à des demandes de prix raisonnables pour le transport du brut par son territoire. Entre les propositions de financement et la réalité stratégique de ces sociétés, il y a très probablement un fossé. En cas de découverte significative au sud du Soudan du Sud, un pipeline serait utile, mais les pétroliers sont très réticents à construire un « tuyau » allant du nord du Soudan du Sud (pour transporter le pétrole déjà extrait depuis 1999) pour traverser tout le pays et aller vers le Kenya. D'une part c'est très coûteux et potentiellement dangereux (Djouba ne contrôle pas correctement son territoire) et d'autre part le pétrole au nord du pays est contrôlé par les Chinois, Indiens et Malaisiens qui ne semblent pas prêts à financer un nouvel oléoduc après avoir payé la totalité de ceux construits vers Port-Soudan.

²⁶ La société libyenne Tamoil avait remporté en 2006 un contrat pour construire un oléoduc allant d'Eldoret jusqu'à Kampala en passant par Jinja (80 km de la capitale ougandaise). Cependant, le projet n'a jamais démarré car les découvertes pétrolières du lac Albert ont changé la donne. C'est désormais davantage le Kenya qui pourrait importer du brut ougandais ou même des produits raffinés si Essar ou une autre société s'engageait dans une raffinerie de dimension régionale à Hoïma.

ont également participé aux discussions²⁷. Plus récemment, début novembre 2011, une importante délégation kényane s'est rendue à Tokyo pour rencontrer les cadres de la société Toyota Tsusho qui avaient proposé en mars 2010 de construire un oléoduc pour exporter le brut du Soudan du Sud *via* le Kenya²⁸.

²⁷ *Africa Energy Intelligence*, n°638, 27 octobre 2010.

²⁸ *Africa Energy Intelligence*, n°663, 16 novembre 2011

Exploration dans les autres pays d'Afrique de l'Est (Kenya, Éthiopie, Soudan du Sud, Tanzanie, Mozambique).

Les découvertes sur le lac Albert en Ouganda depuis 2006 ont considérablement attisé la curiosité des sociétés pétrolières pour les bassins sédimentaires d'Afrique de l'Est. S'il n'est pas utile de revenir sur les quelques dizaines de forages effectués depuis le début du XX^e siècle dans ces pays et qui ont systématiquement amené à l'abandon des permis, il est souhaitable de faire un point sur les projets actuels.

Potentiels du Kenya et de l'Éthiopie

Le pays géopolitiquement le plus important de par sa côte et ses infrastructures portuaires est le Kenya. Ce dernier n'a jamais produit ni pétrole ni gaz. En onshore, deux zones clés sont en cours d'exploration : la première est celle du bassin Turkana (nord du Kenya) où se trouve le lac éponyme. Une partie de ce bassin remonte en Éthiopie dans la zone du Sud-Omo²⁹. Une fois de plus, c'est Tullow Oil qui est depuis 2010 l'opérateur des cinq blocs côté kényan et de deux blocs côté éthiopien³⁰. Plusieurs forages vont y être effectués entre 2012 et 2013 des deux côtés de la frontière. Les premiers de ceux à effectuer côté Kenya, début 2012, ont été très positifs, Tullow qualifiant l'un de ces puits d'un des plus grands succès de son histoire. La géologie étant du même type (rift, graben) que celle aux abords du lac Albert, les espoirs sont importants. La localisation de ces permis est de plus stratégique car en cas de découverte, même de petites dimensions, l'oléoduc construit pour transporter le brut ougandais passerait par cette région. Tullow pourra alors connecter facilement ces champs à l'oléoduc.

L'autre bassin onshore à surveiller est celui d'Anza/Mandera qui se trouve à la frontière avec la Somalie. La phase des forages commencera en 2012-2013 avec la société britannique Afren (bloc 1). Les sociétés canadiennes Vanoil, Lion Petroleum et Simba Energy

²⁹ Voir carte : <http://www.tullowoil.com/index.asp?pageid=429>

³⁰ Voir carte : <http://www.tullowoil.com/index.asp?pageid=432>

prévoient aussi des campagnes sismiques. La zone est encore très mal connue. Un forage positif d' Afren pourrait attirer les majors.

Le Kenya a également un bassin offshore prometteur, celui de Lamu. Ce dernier est principalement opéré depuis plusieurs années par le groupe américain Anadarko, qui possède cinq permis. En septembre 2011, Total a pris 40 % dans les 5 blocs opérés par Anadarko. La phase actuelle de sismique devrait permettre à ces deux sociétés de délimiter les zones à forer à partir de la fin 2012. L'offshore kenyan est devenu subitement stratégique depuis les gigantesques découvertes gazières au sud de la Tanzanie et au nord du Mozambique.

Hors des bassins communs avec le Kenya, l'Éthiopie a déjà fait des découvertes gazières dans la région de l'Ogaden (sud-est). La société publique malaisienne Petronas a vendu début 2011 aux Chinois de PetroTrans les neuf périmètres où elle avait réalisé ces découvertes (on parle de 5,7 trillions de pieds cubes). Le ministre des Mines du Somaliland, Hussein Abdi Dualeh, a d'ailleurs été invité début décembre 2011 en Chine pour discuter de la possibilité d'exporter le gaz éthiopien par le port de Berbera³¹. Plusieurs sociétés chinoises ont déjà signé des promesses d'achat de cargaisons gazières sur le long terme. En cas de problèmes légaux avec le gouvernement fédéral de transition somalien, PetroTrans envisage de passer par Djibouti³². En plus des problèmes d'enclavement de l'Éthiopie, les sociétés pétrolières présentes au sud-est du pays sont très régulièrement visées par le mouvement antigouvernemental du Front de libération nationale de l'Ogaden (ONLF). Plusieurs dizaines de travailleurs pétroliers ont été tués depuis 2007 ce qui a considérablement ralenti les explorations.

Soudan du Sud

Le Soudan du Sud, que nous avons déjà évoqué brièvement dans la géopolitique des oléoducs, produit du brut depuis 1999, lorsqu'il était encore partie intégrante du Soudan. D'abord, dans le cadre des accords signés avec les sociétés pétrolières, principalement CNPC (Chine), Petronas (Malaisie) et ONGC (Inde) et le pouvoir d'Omar el-Béchir. Puis, dans le cadre de l'accord de paix globale de 2005 par lequel Khartoum a cédé 50 % des revenus pétroliers aux autorités de transition dirigées par le Mouvement de libération du peuple soudanais (MPLS), plus connu sous l'acronyme anglais SPLM. Enfin, depuis juillet 2011, dans le cadre d'une indépendance totale faisant que, théoriquement, 100 % des revenus allant à la partie étatique doivent revenir au Soudan du Sud. La totalité des 350 000/400 000 b/j produits dans le pays se situe à proximité de la frontière avec le Nord. Cependant, certains blocs comme le 3 et le 7

³¹ *Upstream*, 16 décembre 2011.

³² Conversation avec les dirigeants de PetroTrans, décembre 2011.

se trouvent des deux côtés de la ligne de démarcation, entraînant des litiges frontaliers, tout comme dans la région pétrolière d'Abyei.

Le nouveau gouvernement du Soudan du Sud désigné en octobre 2011 a pour la première fois un ministre chargé uniquement des questions pétrolières et minières : Stephen Dhieu Dau (auparavant le portefeuille de l'énergie couvrait mines, pétrole et électricité). Dhieu Dau a comme objectif de maintenir la production à son niveau actuel (faisant abstraction de la période débutée en février 2012 où la production est à l'arrêt) en accélérant l'exploration. En effet, les blocs producteurs : 1/2/4, 3/7 et 5A vont bientôt décroître (on parle de 2013-2014) et il est nécessaire de trouver de nouveaux champs. L'un des plus grands espoirs repose sur le bloc B de Total (118 000 km²) qui se trouve dans les zones sud proches de la capitale Djouba. Total, qui a été pendant longtemps, en disposition légale de *force majeure*³³ du fait de la guerre civile, n'a plus travaillé sur son bloc B depuis les années 1980, alors qu'elle détient les droits depuis 1983³⁴. La major française espère reprendre les travaux en 2013 avec un nouveau partenaire (on a parlé de Qatar Petroleum mais ces derniers n'ont pas souhaité poursuivre les négociations).

L'importance de mener de nouvelles explorations est vitale puisque quasiment 100 % des revenus du nouvel État proviennent du secteur pétrolier. Dans le même temps, le manque de fonctionnaires qualifiés, au sein du ministère du Pétrole comme dans la société nationale Nilepet, va constituer un important handicap dans l'avenir. L'aide de la coopération norvégienne, très présente depuis une dizaine d'années au Nord comme au Sud, sera vraisemblablement insuffisante. En à peine six mois de transition, Djouba doit gérer un volume pétrolier équivalant à celui de la République du Congo.

Tanzanie/Mozambique

La Tanzanie et le Mozambique produisent tous deux de petites quantités de gaz depuis 2004. Grâce à un gazoduc de 225 km, le champ de Songo Songo (à proximité de l'île éponyme) est relié à la capitale économique Dar es Salaam. Ce gazoduc approvisionne une trentaine de clients privés qui obtiennent ainsi de l'énergie régulière et bon marché. De plus, cela permet à une centrale de produire quelque 180 MW pour les besoins de Dar es Salaam, très affectée par la baisse de niveau des barrages depuis plusieurs années.

Quant au Mozambique, les champs de Pande et Temane approvisionnent l'usine de Secunda, opérée par Sasol au nord-est de l'Afrique du Sud. Cette dernière transforme du charbon sud-africain en essence grâce au procédé Fischer-Tropsch. Cependant les réserves de ces deux projets sont limitées.

³³ Disposition légale intégrée au contrat permettant de geler les travaux en cas d'instabilité politique ou de catastrophe naturelle.

³⁴ En octobre 2012, les autorités sud-soudanaises réfléchissaient à la partition en trois du bloc.

Lier les cas tanzanien et mozambicain n'est pas fortuit. Depuis 2010, ces deux pays ont fait de gigantesques découvertes gazières dont la plupart sont proches de leur frontière maritime commune dans le bassin de Rovuma. Le groupe britannique BG qui opère depuis juin 2010 les blocs 1-3 et 4 dans le sud de la Tanzanie a réalisé au moins plusieurs découvertes gazières significatives, tout comme Statoil et Exxon qui travaillent sur le bloc 2. D'autres forages sont en cours pour déterminer l'importance de la zone mais il est déjà certain que les réserves dépasseront 40 trillions de pieds cubes (TCF).

Quant au Mozambique, les volumes sont plus précis, même s'ils demandent à être affinés. Les Américains d'Anadarko ont mis au jour avec les champs de Lagosta, Barquentine, Windjammer et Camarao dans le bassin de Rovuma quelque 40/50 TCF de gaz. La société italienne ENI est, quant à elle, opératrice de la zone 4, dans la même aire mais plus loin des côtes, là où les profondeurs marines atteignent 1 500 mètres. Dans ses communiqués d'octobre 2011, elle parle de réserves de l'ordre de 40 TCF. En d'autres termes, en l'espace de deux ans, le Mozambique a mis à jour des réserves équivalant à la moitié de celles que le Nigeria a mis 50 ans à développer. Maputo va donc devenir, dans la prochaine décennie, un des plus importants exportateurs de gaz liquéfié dans l'Océan indien avec le Qatar, l'Iran, l'Australie. Après la catastrophe nucléaire de Fukushima au Japon au début 2011, la demande gazière asiatique va s'accroître progressivement et rendre tous les projets de la côte Est de l'Afrique très attrayants. Le PDG d'ENI, Paolo Scaroni, a d'ores et déjà annoncé qu'il comptait investir 50 milliards de dollars au Mozambique.

L'arrivée d'une multitude de majors dans l'offshore de ces deux pays est un processus en cours. Total a fait son entrée en septembre 2012 au Mozambique (sur les permis de Petronas) et Shell devrait bientôt faire de même. Il est évident qu'une nouvelle province gazière de grande taille va totalement modifier l'économie du Mozambique et probablement celle de la Tanzanie. Ces pays, très pauvres et ayant des compétences très limitées sur ces sujets énergétiques jouent leur avenir économique avec la gestion de ce secteur. Les modèles de pays pétroliers sont nombreux sur le continent, mais la plupart ont échoué dans le développement et la répartition équitable de la manne. La Tanzanie et le Mozambique ont en plus la particularité d'avoir découvert en très peu de temps des réserves gigantesques. Cela accroît les risques de mauvais choix et de gestion dangereuse.

Conclusion

L'Afrique de l'Est est en phase de transformation. Le pétrole et le gaz déjà découverts (en particulier en Ouganda, Tanzanie et Mozambique) vont bouleverser les économies nationales en devenant progressivement la principale source de revenus des États concernés. Ces revenus accrus vont aussi avoir un impact sur leur poids géopolitique respectif en Afrique de l'Est. Cependant, le passage d'une économie peu industrialisée et très agricole (cas de ces pays) à une économie dominée par les hydrocarbures peut avoir des effets désastreux, tels que l'abandon de l'agriculture au profit de l'importation, entraînant une paupérisation du milieu rural et une densification incontrôlée des villes. L'industrie pétrolière crée très peu d'emplois directs car c'est un secteur fortement capitalistique, requérant peu de main-d'œuvre une fois l'exploitation lancée. Les frustrations des populations peuvent donc être fortes, dominées par le sentiment de ne voir aucun bénéfice lié à des revenus pétroliers monopolisés par l'élite politico-économique. Ces revendications doivent être anticipées par les gouvernements sous peine de se retrouver dans des situations sans issue (cas du delta du Niger après 50 ans d'exploitation). Ainsi, la clé de répartition des revenus entre l'État central, les zones de production (forcément impactées au niveau environnemental) et les autres régions non-productrices est un exercice délicat, qui ne « pardonne pas ». De ce point de vue, l'épisode du débat pétrolier au parlement ougandais fin 2011 est à méditer. Il va de soi que les réticences exprimées par les parlementaires ne sont pas sans arrière-pensées très immédiates en termes de reconnaissance politique ou pécuniaire. Néanmoins, en Ouganda comme ailleurs, si le gouvernement et le président ne prennent pas la peine de faire un travail de pédagogie et d'engager un véritable débat national, le processus pétrolier sera un jour bloqué par la représentation populaire ou les communautés locales. L'inclusion de ces dernières très en amont dans le processus est essentielle. C'est d'autant plus vrai que le sentiment actuel des habitants des zones pétrolières est que cette ressource leur appartient en premier lieu, avant d'appartenir à l'État central. Et il est devenu très difficile pour des gouvernements d'envoyer l'armée pour écraser les tentatives de réappropriation des ressources.

Les trois ou quatre années précédant l'exploitation du pétrole ou du gaz sont déterminantes pour prévenir tout conflit. On peut dire que l'Ouganda a jusqu'à maintenant partiellement échoué, le Parlement n'en a pas fini avec le contrôle des activités du gouvernement dans ce secteur. La suspicion entre les citoyens, les parlementaires et les gouvernants est devenue telle dans le pays, qu'il est impossible pour les fonctionnaires, pour la plupart très

compétents, d'expliquer leur secteur en espérant être entendu de façon rationnelle. Le débat pétrolier en Ouganda est également celui par lequel s'exprime une nouvelle génération d'hommes politiques, plus jeunes, moins engoncés dans les disciplines de parti. Ils ont montré que la figure de soldat venue du *bush* qu'est Yoweri Museveni n'est plus intouchable. Or, les premières années d'exploitation vont modifier en profondeur l'économie du pays, il faudra avoir la capacité de rassurer. La production pétrolière commencera lors de la prochaine législature, vers 2016/2017, Museveni va-t-il en profiter pour se maintenir au pouvoir en faisant usage de sa nouvelle manne ou va-t-il se retirer après 30 ans au sommet de l'État ? C'est une inquiétude non négligeable.

La RDC est actuellement à la traîne dans le processus pétrolier du fait de choix hasardeux. Il faudra plus d'une décennie pour mettre en valeur et développer les réserves de son côté du lac Albert. Cependant l'Ouganda sait qu'il faudra travailler avec son voisin et l'aider à extraire son pétrole. Le brut congolais ne pouvant transiter que par le territoire ougandais, autant l'aider à l'extraire au plus vite et dans les meilleures conditions. Ce pétrole peut permettre aux deux États, autrefois résolument ennemis, à s'accepter davantage et à moins s'engager dans la déstabilisation mutuelle. Kabila s'est rendu à la prestation de serment de Museveni en mai 2011, et les visites protocolaires se sont multipliées à divers niveaux.

Une géopolitique pétrolière doit se mettre en place à l'échelle régionale. La différence majeure entre le pétrole du golfe de Guinée et celui des pays d'Afrique de l'Est et centrale est son enclavement. Il est donc indispensable de concevoir les projets en commun. Les premières négociations avec le Kenya pour la construction d'un oléoduc d'exportation sur son sol sont encourageantes, il faudrait inclure le Soudan du Sud dans la réflexion, ce qui semble loin d'être le cas actuellement. Pour ce qui est des raffineries, les projets de dimension régionale voulus par le président Yoweri Museveni peuvent s'avérer risqués. Les pétroliers ne financeront pas de telles infrastructures, *a fortiori* si leur rentabilité n'est pas démontrée. Comme on l'a vu, la concurrence des pays du Golfe et de l'Inde, où les raffineries sont gigantesques, pourrait mettre en péril une grande raffinerie en Ouganda. Une unité de dimensions modestes rendant l'Ouganda indépendante en termes d'essence et de produits pétroliers est souhaitable et est soutenue par les pétroliers actifs dans le pays.

Enfin, avant tout projet d'exportation, les pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe doivent s'assurer que les besoins en énergie et en particulier en électricité sont assurés grâce à leurs nouvelles ressources. C'est le cas de l'Ouganda pour le pétrole mais aussi de l'Éthiopie, de la Tanzanie et du Mozambique avec le gaz. L'exportation ne devrait intervenir que lorsque les besoins internes sont assouvis, en tenant compte de l'appoint que peut représenter le développement d'énergies non-fossiles. Sur ce point, l'expérience de pays comme le Gabon, la République du Congo, l'Angola, ou le Nigeria doit faire réfléchir. Ces derniers, 50 ans après le début de leur production pétrolière, restent incapables de répondre à la demande en électricité ou en produits pétroliers de leur population, ce qui entraîne une stagnation du développement de l'économie réelle.